

**La rentrée 2011 se joue maintenant !**  
**Annulation des 16 000 fermetures !**  
***50 délégations se sont rendues au ministère le 30 mars***  
**C'est bien au ministère qu'il faut aller !**  
**C'est bien la grève qu'il faut préparer !**

Plus de 50 délégations venues de 20 départements se sont retrouvées devant le ministère de l'Education nationale le mercredi 30 mars à 14h30.

Ces délégations répondaient à la proposition de la FNEC FP FO de s'associer à la délégation du comité de défense des écoles du sud de l'Aisne qui avait décidé de se rendre au ministère ce mercredi 30 mars, faute d'avoir été entendu par l'Inspecteur d'Académie.

Le ministère a fait recevoir deux délégations par son administration : celle du comité de défense des écoles du sud de l'Aisne réunissant élus, parents d'élèves et responsables du SNUDI FO, du SNUIPP FSU et du SE-UNSA et celle de l'école de l'Ourcq accompagnée de responsables parisiens du SNUDI-FO et du SNUIPP-FSU.

Le ministère a refusé de recevoir les 50 autres délégations. Il a refusé de recevoir 9 délégués accompagnés du secrétaire général de la FNEC FP FO et représentant les 50 délégations, venues avec leurs dossiers de revendications, leurs pétitions, leurs courriers, ..

Tous ces documents ont cependant été rassemblés, classés et déposés au ministère (voir au verso la liste des délégations).

Au sortir du ministère, la délégation du comité de défense des écoles du sud de l'Aisne a fait le compte rendu :

« Les représentants du ministre nous ont dit : « *les 16 000 fermetures, c'est la représentation nationale qui l'a décidé. Maintenant il y a 2012* ».

Nous avons répondu : « *avant 2012, il y a la rentrée 2011. Les 50 postes qu'ils veulent supprimer doivent être maintenus* » ...

Le fait que nous ayons été reçus est une vraie victoire syndicale. Nous pouvons les faire reculer sinon nous n'aurions pas été reçus. Le maître mot c'est la détermination, nous ne faiblirons pas. »

La délégation de l'école de la rue de l'Ourcq qui exige l'annulation d'une fermeture de classe décidée pour 4 élèves en dessous du seuil, s'est entendue répondre :

« *La loi triennale votée par la représentation nationale a décidé 16 000 suppressions. Le ministère applique de manière équitable, la méthode est bonne, chaque recteur et inspecteur d'académie a des objectifs. Libre à lui de jouer sur les leviers d'action dont il dispose. Nous sommes dans une logique qualitative. Il faut mieux répartir les moyens. Vous devrez faire œuvre de pédagogie pour expliquer aux parents le sens du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux.* »

**Le secrétaire général de la FNEC FP FO s'est adressé à l'ensemble des délégations :**

**« C'est bien au ministère qu'il faut venir, ce sont bien les 16 000 fermetures qu'il faut annuler. Puisque les pétitions manifestations et délégations n'y ont pas suffi, c'est bien la grève qu'il faut préparer avec toutes les fédérations syndicales pour exiger du ministre l'annulation des 16 000 fermetures et des « leviers d'action » (les contre réformes) qui permettent de les réaliser.**

**La FNEC FP FO s'adresse à nouveau à toutes les fédérations syndicales en ce sens.**

**Pour l'annulation des 16 000 fermetures de postes, la FNEC FP FO et ses syndicats proposent à tous les niveaux l'action commune et la grève s'il le faut, pour faire reculer le ministère.**

**La FNEC FP FO et ses syndicats proposent à tous les personnels de réunir des assemblées générales pour décider.»**

## **Il faudra bien que le ministre entende !**

**Dernière minute :**

- *Mercredi 30 mars : 200 enseignants et leurs syndicats, SNUDI FO, SNUIPP, CGT, SE UNSA, parents et élus se sont rassemblés devant l'IA de Bordeaux contre les 76 fermetures de postes dans les écoles. L'IA a reporté sa réponse au CTPD du 4 avril. Un nouveau rassemblement est convoqué avec préavis de grève.*
- *Vendredi 1<sup>er</sup> avril, les instituteurs du Val de Marne en grève à l'appel du SNUIPP-FSU, du SNUDI-FO, du SE-UNSA viendront aussi au ministère exiger l'annulation des 98 fermetures de classe et de toutes les suppressions de postes dans leur département.*

Montreuil, le 31 mars 2011